



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.12

Numéro de la demande : 2021-3096
Demande : Modification des étiquettes du produit – Nouveau site ou nouvelle culture hôte
Produit : Edge Granular Herbicide
Numéro d'homologation : 20980
Principe actif (p.a.) : Éthylfluraline
Numéro de document de l'ARLA : 3383734

But de la demande

La présente demande visait à modifier l'étiquette du produit Edge Granular Herbicide afin de supprimer la restriction relative aux « haricots blancs ou rouges » pour les haricots secs communs, permettant ainsi de l'utiliser sur un plus grand nombre de variétés de haricots.

Évaluation des caractéristiques chimiques

Aucune évaluation des caractéristiques chimiques n'était requise aux fins de la présente demande.

Évaluation sanitaire

L'utilisation du produit Edge Granular Herbicide sur les haricots secs communs ne devrait pas entraîner d'exposition professionnelle ou occasionnelle potentielle supérieure à celle de l'utilisation homologuée de l'éthylfluraline. Aucun risque préoccupant pour la santé n'est prévu si les travailleurs suivent les instructions sur l'étiquette et portent l'équipement de protection individuelle qui y est indiqué.

Aucune nouvelle donnée sur les résidus d'éthylfluraline n'a été présentée à l'appui de la révision de l'étiquette du produit Edge Granular Herbicide pour remplacer les haricots secs communs (blancs ou rouges) par les haricots secs communs (*Phaseolus* spp.). Dans le cadre de la présente demande, les données d'essais en champ précédemment examinées et visant à mesurer les résidus dans et sur les haricots secs ont été réévaluées et jugées acceptables. Des limites maximales de résidus de 0,05 ppm sont recommandées dans et sur les produits de haricots secs suivants (*Phaseolus* spp.) : haricots noirs secs, haricots canneberges secs, haricots secs, haricots secs de grande culture, haricots communs secs, haricots Great Northern secs, haricots verts secs, haricots de Lima secs, haricots roses secs, haricots pinto secs, haricots rouges secs, haricots d'Espagne secs, haricots téparry secs et haricots jaunes secs. Des limites maximales de résidus de 0,05 ppm sont déjà établies pour l'application de l'éthylfluraline dans les haricots communs secs et les petits haricots blancs secs. Aucun risque préoccupant pour la santé lié à une exposition alimentaire aiguë ou chronique (cancéreux) [denrées alimentaires et eau potable] n'a été relevé pour aucun sous-groupe de la population, notamment les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

Aucune évaluation toxicologique n'était requise aux fins de la présente demande.

Évaluation environnementale

Aucun risque supplémentaire pour l'environnement n'est attendu de l'utilisation du produit Edge Granular Herbicide si les instructions figurant sur l'étiquette sont respectées.

Évaluation de la valeur

La modification de l'homologation du produit Edge Granular Herbicide visant à supprimer la restriction relative aux haricots blancs et aux haricots rouges pour les haricots secs communs offre aux utilisateurs une plus grande souplesse dans l'emploi de ce produit pour la suppression résiduelle des céréales spontanées, des graminées annuelles et des latifoliées dans diverses variétés commerciales de haricots secs communs.

Les renseignements sur la valeur présentés aux fins d'examen comprenaient une justification scientifique, des renseignements sur les antécédents d'utilisation et des données issues d'essais répétés en champ. Ces renseignements ont collectivement démontré que les variétés de haricots secs communs peuvent présenter des marges de tolérance adéquates à l'application du produit Edge Granular Herbicide en traitement en présemis conformément aux instructions figurant sur l'étiquette. En incluant la mise en garde générale, la suppression de la restriction relative aux haricots blancs et aux haricots rouges pour les haricots secs est étayée du point de vue de la valeur.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements fournis et elle les a jugés suffisants pour étayer la modification de l'étiquette du produit Edge Granular Herbicide et supprimer ainsi la restriction relative aux haricots « blancs ou rouges » pour les haricots secs communs.

Références

Numéro de document

de l'ARLA	Référence
3247225	2021, Edge MicroActiv value summary - Dry common bean, DACO: 10.1 and 10.2.3.1
3247226	2019, Evaluate the application timing of Permit in dry beans (Taber, AB), DACO: 10.2.3.3(B)
3247227	2017, 17W35 GWN-17-010 (Dry Beans) final report (Elm Creek, MB), DACO: 10.2.3.3(B)
3247228	2017, (Dry beans) final report (Taber, AB), DACO: 10.2.3.3(B)
3247230	2019, Gowan Canada Dry bean Edge label expansion, DACO: 10.2.3.3(B)
3256333	2019, GWN-17-010 (Dry Beans) final report (Portage La Prairie, MB), DACO:

10.2.3.3(B)

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de Santé Canada, 2022

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9